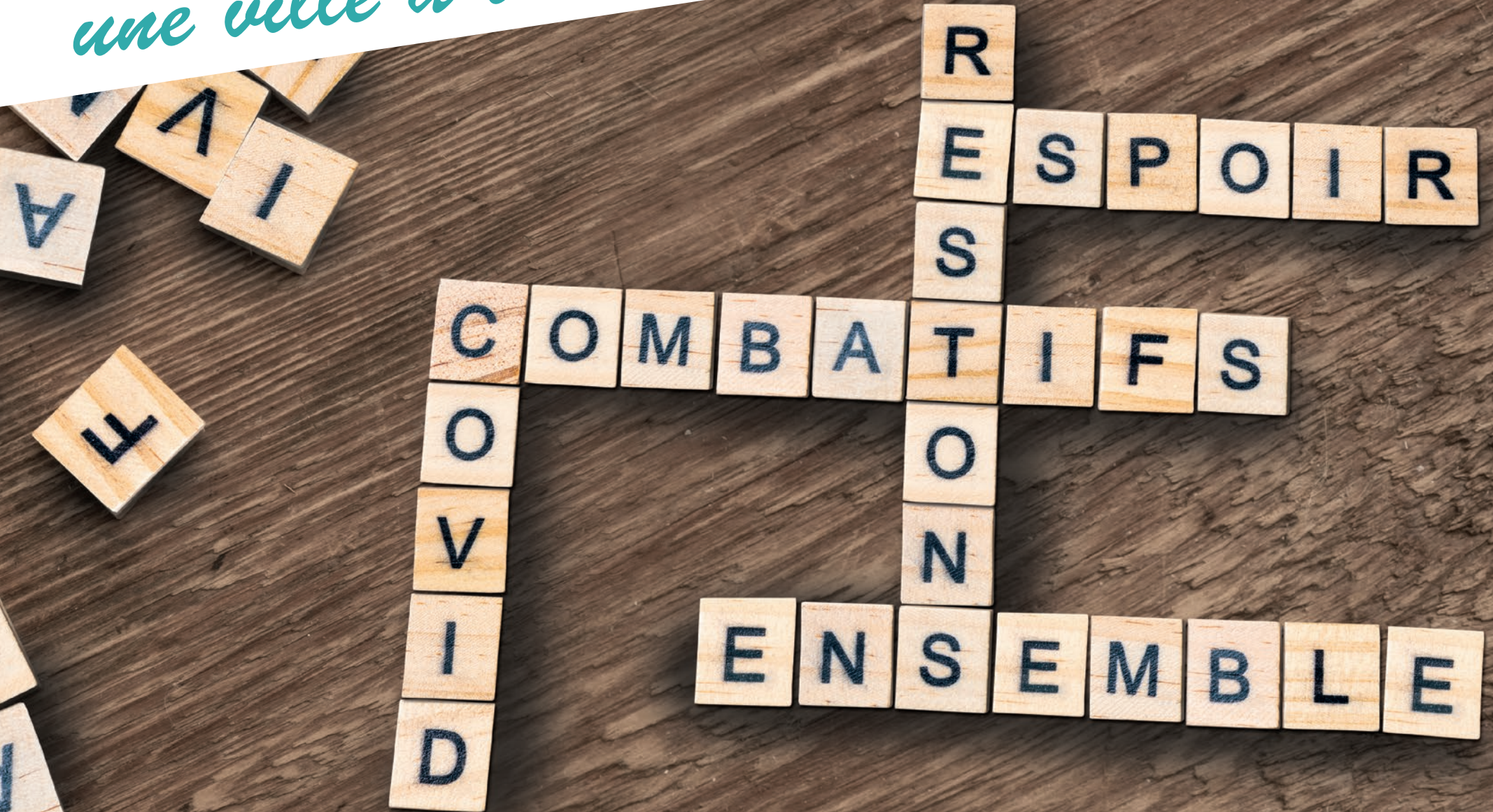


LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

FÉVRIER 2021





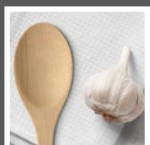
INFOS LOCALES

Pages 4-6



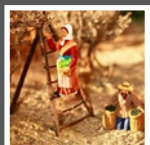
INFOS DU JIS

Page 7



CCAS

Pages 8-9



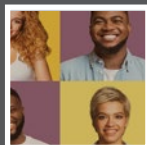
ÉVÉNEMENTIEL

Pages 10-11



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 12



LOGEMENT

Page 13



TRAVAUX

Page 14



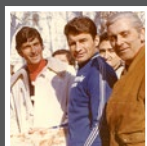
URBANISME

Page 15



TPM VOUS INFORME

Page 17



LA CRAU AUTREFOIS

Page 19





L'histoire se répète encore. A l'heure où cette édition est en préparation, le Gouvernement semble plancher sur d'éventuelles mesures supplémentaires, devant contribuer à freiner une remontée des contaminations par la COVID19, et notamment du « variant anglais ».

Partout sur le globe, des responsables politiques sont amenés à prendre des mesures de restrictions. Celles-ci sont très clivantes. Le débat devient bien plus éthique et philosophique, que purement politique et sanitaire.

En d'autres termes, sous une forme vulgarisée, jusqu'à quel point sommes-nous prêts à porter atteinte à la santé mentale, aux libertés, à la préparation des jeunes générations, ou à l'économie, pour faire de la survie de chacun une priorité absolue ?

A mon sens, il n'existe pas de réponse idéale, mais bel et bien plusieurs orientations possibles.

Selon ses convictions profondes, certains seraient favorables à un durcissement, quand d'autres n'y voient qu'une privation de nos libertés individuelles.

Comme bien souvent dans les autres aspects de nos vies respectives, c'est l'équilibre, fragile, qui reste difficile à atteindre.

Pourtant, l'espoir frémit avec l'arrivée du vaccin. Les sources médicales concordent pour attester de leur efficacité. La vaccination d'une large majorité de personnes à risques pourrait permettre de desserrer l'étau sur notre système de santé, et d'entrevoir la reprise d'une vie enfin normale.

A ce titre, afin de permettre l'organisation d'une vaste campagne de vaccination tout public qui

succédera à la première phase destinée aux sujets prioritaires, j'ai proposé la mise à disposition de l'Espace Jean-Paul Maurric à l'Agence Régionale de Santé et à la Préfecture.

Localement, la vie communale suit son cours. Le quotidien des élus et des fonctionnaires est aussi perturbé, mais la volonté et le travail demeurent, dans le souci permanent de notre qualité de vie.

La période est actuellement consacrée, d'une part, aux études qui précèdent la poursuite de la requalification des voiries et de l'embellissement des quartiers, et d'autre part, à la préparation administrative préalable à la mise en oeuvre de certains engagements de mandats. Il s'agit notamment des projets de construction de la future gendarmerie qui est désormais lancée, ou de rénovation de la Villa Les Tilleuls en espace culturel.

Le contexte pandémique et les pénalités financières liées à l'insuffisance de logements sociaux sur La Crau, nous obligent à revoir nos plans de financements, par la recherche d'aides financières complémentaires de nos partenaires traditionnels, et l'optimisation de nos ressources propres issues de l'autofinancement et de l'impôt. J'y reviendrai prochainement.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LA MAIRIE RECRUTE !

Animateurs saisonniers et surveillants de baignade pour l'Accueil de Loisirs Communal

La Commune recrute pour son ALSH de la période des vacances d'été 2021 :

- ✓ Des animateurs titulaires ou en formation du BAFA (ou des diplômes, titres ou certificats de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation)
- ✓ Des surveillants de baignade diplômés.

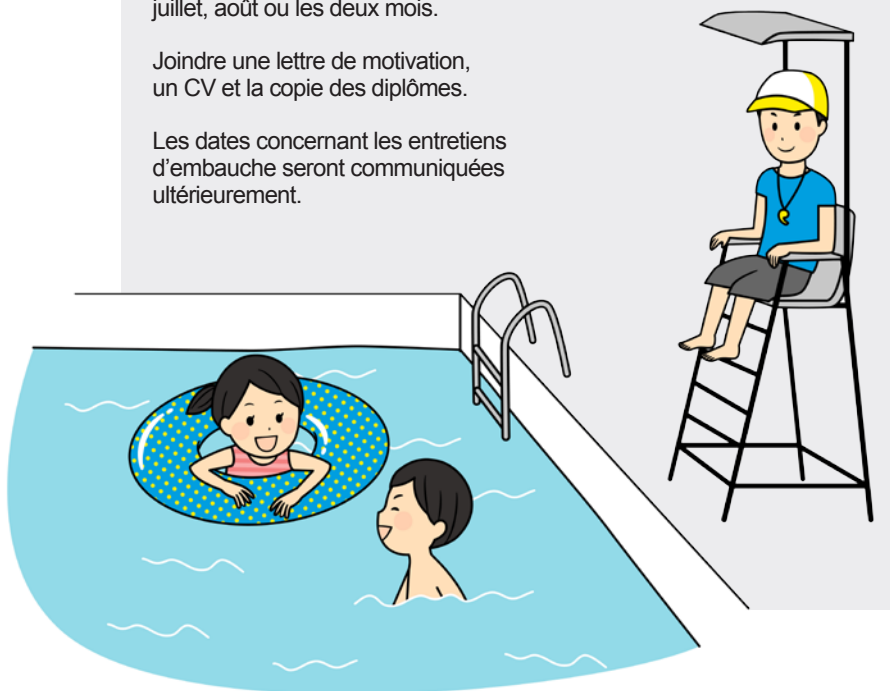
Les demandes sont à adresser à :

Monsieur le Maire
Boulevard de la République – 83260 La Crau
avant le 31 Mars 2021

en précisant la période de disponibilité :
juillet, août ou les deux mois.

Joindre une lettre de motivation,
un CV et la copie des diplômes.

Les dates concernant les entretiens
d'embauche seront communiquées
ultérieurement.



« LE VIEIL HOMME ET LA PRISON »

2^{ème} ouvrage de l'écrivain craurois Marc GIROT

Après 30 années passées dans la Marine Nationale, Marc GIROT se consacre désormais à l'écriture. Son premier ouvrage « L'air de l'éternité » est paru en 2016 aux éditions de La Découverte. Il se nourrissait de son expérience de la mer et de la navigation.

Ce deuxième écrit est d'un tout autre registre. Il s'agit du témoignage à la fois fort et émouvant de Roger qui, à l'âge 90 ans, s'est retrouvé en prison pour tentative d'homicide, suite à un dramatique conflit de voisinage.

Marc s'est attaché à nous livrer un récit authentique de l'épreuve sombre et particulièrement difficile qu'a vécu le vieil homme. Lui, ce personnage haut en couleurs, cette vraie boule d'énergie, a pourtant su transformer cet univers carcéral et lui transmettre une part d'humanité, de son humanité...

Ainsi, Marc et Roger ne nous cachent rien de la vie en prison : il y a les rencontres et les relations avec les autres détenus, l'ambiance de la cour, quelques anecdotes savoureuses avec le « caïd » de la prison, mais il y a aussi la souffrance, la solitude et le désespoir, et surtout la force exceptionnelle de Magali, l'épouse de Roger, qui lui a véritablement permis de vaincre cette épreuve.

Roger a été incarcéré pendant 6 mois environ. Il a été libéré à la suite de sa procédure d'appel. Marc a commencé à recueillir son témoignage quelques mois plus tard, et cela s'est avéré comme une deuxième libération... Ce qui ne devait être au départ qu'un récit destiné à la sphère privée, est devenu au final, et à la demande-même de Roger et de son épouse, un livre édité pour le grand public. Roger a pu en voir la première impression, mais malheureusement pas la version définitive. Il est en effet décédé en août 2020, peu de temps avant la parution de l'ouvrage en novembre dernier.

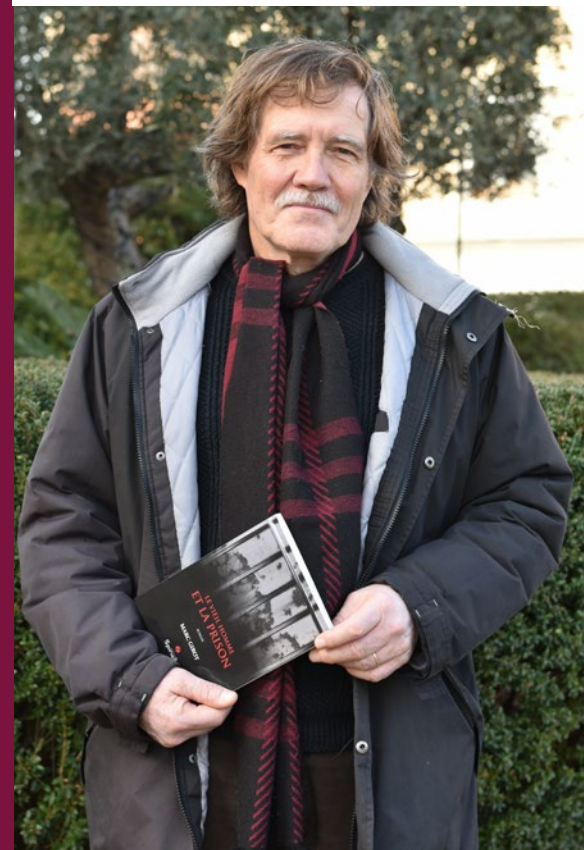
Nous retrouverons certainement Marc GIROT dans les pages d'un prochain mensuel, pour évoquer de nouveaux écrits. Intéressé par des univers divers

et variés, il travaille en effet actuellement sur un ouvrage de science-fiction ainsi que sur le Dahomey, ancien nom du Bénin, dans les années 1930.

A NOTER

« Le vieil homme et la prison » est paru aux Editions Spinelle. Vous pouvez le retrouver sur le site de cette maison d'édition : www.editions-spinelle.com

Le livre est également disponible sur les sites marchands (Amazon, Fnac, Cultura...) et, plus localement, à la librairie « Mille Paresse » située au Pradet.



REMERCIEMENTS

Nombreux sont celles et ceux qui, en décembre dernier, ont fait preuve de générosité et de solidarité en participant à l'opération des Boîtes de Noël pour les plus démunis. Le principe était de remplir une boîte (de type boîte à chaussures ou autres) avec des produits de première nécessité, un petit cadeau, une friandise, un mot doux, un vêtement chaud, etc., puis de l'emballer comme un vrai cadeau de Noël tout en précisant si la boîte était destinée à un homme, une femme ou un enfant.

Dans le cadre de cette opération, Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale et 1^{ère} Adjointe au Maire de La Crau, a établi un partenariat avec une équipe de bénévoles associatifs du canton dirigée par Franck REVEST. Ensemble et grâce à de nombreux dons, ils ont pu constituer de nombreuses boîtes, mais aussi en récupérer beaucoup d'autres déposées par la population dans différents points de collecte.

Ce sont ainsi près d'une centaine de Boîtes de Noël qui ont pu être distribuées aux bénéficiaires de deux associations crauroises : les Bout'chou et l'antenne locale des Restos du Cœur.

Un grand merci à tous les participants de cette grande et belle chaîne de solidarité !



INFOS LOCALES

PARTICIPEZ AU CHALLENGE CONNECTÉ DU RÉSEAU MISTRAL

Le Réseau Mistral vous invite à participer à son challenge connecté « **Solidaire et responsable, je m'engage avec le Réseau Mistral** », jusqu'au 28 février 2021.

L'objectif est de permettre aux habitants de la Métropole Toulon Provence Méditerranée de contribuer ensemble à faire évoluer leur mobilité et leurs modes de déplacement. Ludique et collectif, le challenge propose ainsi des défis autour de photos, vidéos, selfies, quizz... qui valorisent votre engagement à prendre soin de vous et de votre environnement.

Pour participer, il suffit de télécharger l'application OuiLive disponible sur les stores iOS ou Android et de renseigner le code « mistral ».

Au cours du challenge :

✓ Réalisez un maximum de pas pour rejoindre votre bus, partagez vos photos et vidéos avec l'ensemble des participants et répondez aux quizz.

✓ Enrichissez vos connaissances et apprenez-en plus sur les dynamiques de mobilité responsable.

✓ Suivez votre classement en temps réel sur l'application OuiLive et évaluez votre impact dans l'avancée du challenge.

Grâce à vos efforts collectifs, vous pourrez générer en fin de challenge un don de 2000 € en faveur de l'association « Les Blouses Roses » qui intervient notamment auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées en Ehpad. Vous pourrez également débloquer des récompenses individuelles et découvrir de nombreuses surprises !

+ d'Infos :

www.reseaumistral.com



Pass Santé Jeunes

Des prestations gratuites chez les professionnels de santé et les psychologues

Le chéquier « PASS Santé Jeunes » est un dispositif mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur permettant d'accéder de façon autonome, confidentielle et gratuite à un ensemble de prestations médicales concernant la prévention et l'accès à la contraception et à des consultations psychologiques. Au vu du fort impact du contexte sanitaire actuel à la fois sur le niveau de précarité et sur la santé psychologique des plus jeunes, ce « PASS Santé Jeunes » permet de leur assurer un accès minimum et essentiel aux services de soins.

Quels bénéficiaires ?

Le dispositif s'adresse aux jeunes, filles et garçons, de moins de 26 ans inscrits dans un lycée, un centre de formation d'apprentis (CFA), un établissement de formation sanitaire et sociale, un établissement d'enseignement supérieur, une mission locale. Les jeunes inscrits à Pôle Emploi ou bien en stage de formation professionnelle, en contrat de professionnalisation, en contrat Emploi d'Avenir ou encore en service civique en Région PACA peuvent également en bénéficier.

Comment utiliser le chéquier ?

Les coupons sont des moyens de paiement pour toute prestation de santé relevant du dispositif, dispensant ainsi de la présentation de la carte vitale et de la carte de mutuelle. Un montant maximum est fixé par coupon. Si le montant facturé est supérieur, la différence est à charge du bénéficiaire. Avant toute utilisation, vous devez activer le chéquier et vous assurer que le professionnel de votre choix accepte les coupons pour le paiement de la prestation médicale ou de la consultation.

Le chéquier PASS Santé Jeunes est valable pour l'année en cours, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il peut être renouvelé l'année suivante sur nouvelle demande, si les conditions requises continuent d'être remplies.

Que contient le chéquier PASS Santé Jeunes ?

Vous retrouverez dans ce chéquier :

- ✓ 1 coupon « 1^{ère} consultation médicale », utilisable chez un médecin généraliste ou un spécialiste (gynécologue, pédiatre, sage-femme, dermatologue-vénérologue).
- ✓ 1 coupon « analyses biologiques », utilisable dans un laboratoire de biologie médicale, sur présentation d'une ordonnance.

Pour une contraception régulière :

- ✓ 1 coupon « implant, DIU, diaphragme », utilisable dans les pharmacies, sur présentation d'une ordonnance.
- OU
- ✓ 4 coupons « pilule, patch, anneau », utilisables dans les pharmacies une fois par trimestre.
 - ✓ 1 coupon « préservatif », utilisable dans les pharmacies.
 - ✓ 1 coupon « 2^{ème} consultation médicale », utilisable le cas échéant chez le professionnel de santé ayant assuré la 1^{ère} consultation, pour la visite de contrôle ou la pose d'un contraceptif.

Pour un suivi psychologique :

- ✓ 6 coupons « consultation psychologique », utilisables chez un psychologue libéral (inscrit au répertoire ADELI).

Pour + d'Infos :

04.88.73.80.00 ou pass-sante@info-maregionsud.fr
Pour commander le chéquier :
passantejeunes.maregionsud.fr ou jeunes.maregionsud.fr

DÉSIGNEZ VOS PRODIGES DE LA RÉPUBLIQUE !

PRODIGES
de la République



Notre pays traverse une crise sanitaire inédite. Dans cette période si particulière, nous avons vu des citoyennes et des citoyens s'engager de manière remarquable au service des autres. Il s'agit de :

- ✓ cette couturière qui a confectionné des masques pour tout son village,
- ✓ ce jeune qui est venu donner de son temps à l'hôpital,
- ✓ cette étudiante qui a mobilisé toute sa promo pour aller voter,
- ✓ ce garçon qui porte les courses pour les personnes âgées de son immeuble,
- ✓ ces étudiants qui tiennent une épicerie solidaire au service de leurs camarades ou qui affichent les numéros d'aide aux victimes de violences dans leur résidence...

Pour mettre à l'honneur les jeunes gens qui se distinguent au quotidien par leur implication citoyenne, l'initiative des « Prodiges de la République » est généralisée dans tous les départements. C'est une manière également de leur dire bravo et merci pour le temps qu'ils prennent pour vous, pour nous !

Pour le Var, chacun a donc la possibilité de désigner son Prodiges et de mettre en lumière son action, en remplissant un formulaire sur le site internet dédié prodigesdelarepublique.fr ou en s'adressant directement par mail à l'adresse : prodiges.republique@var.gouv.fr, **jusqu'à la fin du mois de février 2021.**

Les profils retenus seront ceux de **jeunes personnes âgées de moins de 30 ans** qui se sont distinguées par leur engagement pour une cause particulière ou pour les gens qui les entourent.

+ d'Infos :

<https://media.interieur.gouv.fr/prodigesdelarepublique.fr>

Les infos du



MERCREDIS

4^{ème} PÉRIODE

**Du mercredi 10 mars
au mercredi 21 avril 2021**

Réservations :
du mardi 26 janvier au vendredi 5 février 2021

Confirmations :
du mardi 9 au samedi 13 février 2021

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS

VACANCES

D'HIVER

**Du lundi 22 février
au vendredi 5 mars 2021**

Réservations :
du mardi 26 janvier au vendredi 5 février 2021

Confirmations :
du mardi 9 au samedi 13 février 2021

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS



PORTAIL FAMILLE

Vous pouvez désormais payer votre facture périscolaire en ligne. Rendez-vous sur le Portail Familles accessible depuis le site « Ville de La Crau » onglet « Démarches » puis « enfance/jeunesse »

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

En raison de la crise sanitaire, l'accueil reste fermé au public. Vous pouvez nous contacter par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ou par mail : association@jis-lacrau.com

Lundi fermé.
Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com ou sur Facebook Jis La Crau

RETOUR PHOTOS

Vacances de Noël

Collecte pour les Restos du Coeur



Sortie au Fenouillet



ATELIER CUISINE EN LIGNE

Tous aux fourneaux avec Denis MATYASY !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous propose de participer à un atelier cuisine en ligne avec le célèbre pâtissier et traiteur craurois, Denis MATYASY, sur le thème de la Saint-Valentin.

Comment ça marche ?

C'est simple, gratuit et accessible à tous !

✓ Retrouvez ci-après la liste des ingrédients qui vous seront nécessaires ainsi que les recettes qui seront présentées lors de l'atelier ;

✓ Connectez-vous dès le début du mois de février sur le site internet www.villedelacrau.fr ou sur la page Facebook de la Ville (la date exacte de mise en ligne n'est pas encore connue au moment de l'impression de ce mensuel) et suivez directement la préparation des plats réalisés par Denis MATYASY lui-même.

Profitez ainsi de ses astuces et de son savoir-faire pour élaborer des plats savoureux et épater votre entourage !



source photo :
www.relais-desserts.net

AU MENU

Plat principal :

Risotto de fregola sarde,
beurre de crevettes
et Saint-Jacques snackées

Dessert :

Meringue en forme de cœur
avec fruits rouges



LES RECETTES

Risotto de fregola sarde

(Pour 6/8 personnes)

**500 g de fregola sarde / 2 L d'eau / 400 g de vin blanc
130 g d'oignons / 40 g d'huile d'olive / 150 g de crème / 60 g de parmesan**

Faire bouillir et flamber le vin blanc.
Faire bouillir l'eau avec des bouillons cubes et maintenir au chaud.
Faire suer les oignons ciselés sans coloration, incorporer la fregola sarde, assaisonner et rajouter le vin blanc.
Laisser réduire et mouiller avec le fond blanc à hauteur puis cuire à feu doux.
Rajouter du fond blanc au fur et à mesure.
En fin de cuisson, incorporer la crème et le parmesan.
Rectifier si nécessaire l'assaisonnement.

Beurre de crevettes

(Pour 6 personnes)

**300 g de crevettes grises / 500 g d'eau / 1 bouquet garni
300 g de crème / 40 g de beurre / 20 g de farine**

Mettre les crevettes grises dans l'eau froide avec le bouquet garni.
Porter à ébullition et laisser cuire à feu doux pendant 45 minutes, puis incorporer la crème et retirer les crevettes.
Dans une autre casserole, faire fondre 20 g de beurre et incorporer la farine puis lier la sauce avec le roux et laisser cuire pendant 20 minutes et monter la sauce avec le restant du beurre et assaisonner.

Saint-Jacques snackées

4 Saint-Jacques par personne / Huile d'olive

Dans une poêle bien chaude, mettre un filet d'huile d'olive.
Assaisonner les Saint-Jacques et les déposer délicatement dans la poêle. Une fois que la coloration est bien dorée, les retourner rapidement et les enlever.

Meringue en forme de coeur avec fruits rouges

(Pour 2 personnes)

Meringue :
250 g de blancs d'œufs
250 g de sucre semoule
250 g de sucre glace

Dresser à la poche à douille unie n°6.
Cuisson : 1h30 à 100°

Chantilly :
500 g de crème fleurette ou liquide
70 g de sucre semoule

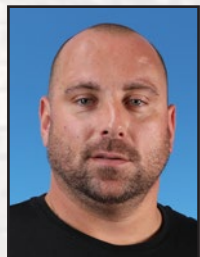
Fruits rouges :
Fraises, framboises, mûres, myrtilles



Paule MISTRE
Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale

À NOTER

Les animations Seniors initialement programmées par le CCAS au mois de février doivent malheureusement être annulées. Il s'agit pour rappel :
✓ de la projection du film documentaire « L'Ouzbékistan, la Turquoise des Steppes » prévue le 9 février,
✓ du spectacle prévu le 16 février



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

RÉSULTATS DU CONCOURS DE CRÈCHES PROVENÇALES

C'est une tradition en Provence, il n'est pas de Noël sans crèche ! Malgré le contexte très particulier, il n'était donc pas envisageable pour la Ville de renoncer à son concours de crèches provençales, même si le format a dû être quelque peu adapté pour cette édition 2020, avec une procédure de candidature par courrier ou par messagerie électronique.

Et les Craurois ont répondu présents ! Ils étaient en effet 23 participants de tous âges (parmi lesquels 3 enfants et adolescents) à avoir ainsi partagé leurs très belles crèches. Des remerciements s'imposent pour saluer le travail réalisé, mais aussi la grande créativité dont ils ont toutes et tous fait preuve, permettant ainsi de faire perdurer la tradition...

Voici le classement de cette édition 2020 :

Classement	Catégories de crèches		
	Petites Crèches	Crèches moyennes	Grandes crèches
1 ^{er}	Xavier PUIGUIAN	Mireille PIAT	Matis ROSAN
2 ^{ème}	Stéphane TANCHAUD	Christine HOFF	Louis JASON
3 ^{ème}	Morel NANS	Maryse LE BAILLIF	

Des récompenses « solidaires » pour tous les participants

Afin de prolonger l'esprit de partage de ce concours, la Ville a choisi de récompenser l'ensemble des participants. Chacun recevra ainsi un bon d'achat chez un commerçant craurois ce qui, en cette période difficile, représente également un petit geste de soutien envers notre commerce local. Les personnes classées dans chaque catégorie, recevront quant à elle un bon d'achat à valoir dans un restaurant craurois. Un petit cadeau supplémentaire sera enfin offert aux tout jeunes participants, toujours à retirer chez un commerçant.



EVENEMENTIEL



Xavier PUIGUIAN
Catégorie «Petites Crèches»



Mireille PIAT
Catégorie «Crèches Moyennes»



Matis ROSAN
Catégorie «Grandes Crèches»



Stéphane TANCHAUD
Catégorie «Petites Crèches»



Christine HOFF
Catégorie «Crèches Moyennes»



Louis JASON
Catégorie «Grandes Crèches»



Morel NANS
Catégorie «Petites Crèches»



Maryse LE BAILLIF
Catégorie «Crèches Moyennes»





Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

UNE CAMPAGNE « DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE » EN FAVEUR DES ARTISANS CRAUOIS



Dans le cadre de sa politique en faveur des entreprises artisanales locales, la Ville de La Crau adhère depuis 2017 à la Charte de Soutien à l'Activité Economique mise en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR).

Grâce à ce partenariat, la Ville va pouvoir bénéficier de l'opération « Diagnostic Numérique » déployée par la CMAR jusqu'au 31 mars 2021.

Concrètement, tous les artisans craurois vont recevoir une invitation à un diagnostic numérique gratuit, afin d'évaluer la maturité numérique de leur entreprise et d'établir un plan d'actions individualisé et adapté aux besoins de leur activité.

L'objectif de cette action est de permettre aux artisans de mieux intégrer le digital et de réussir leur transformation numérique. Au vu du contexte actuel, cela est désormais une condition essentielle pour assurer la relance des activités et la survie des entreprises.

+ d'Infos :

- ✓ www.cmar-paca.fr
- ✓ CMAR Délégation du Var
107 Avenue des Frères Lumière
83160 La Valette-du-Var
Tel : 04.94.61.99.15

LE KAWA



« Le Kawa » est un concept original de vente de cafés et de boissons chaudes à emporter. Ce Coffee-truck se déplace en effet sur différents points de vente tels que marchés ou marchés aux puces, événements ou compétitions sportives. Il est également présent, dès les premières heures de la matinée, aux abords des zones d'activités ou de travaux publics pour permettre aux travailleurs de bien commencer la journée avec un bon café !

Ludovic THIVIN est à l'origine de ce projet qu'il a développé pendant près d'une année. Il a mis à profit son expérience dans les domaines de la restauration, de la torréfaction et de la distribution de boissons pour créer cette activité qu'il a démarrée au début du mois de janvier dernier, après avoir entièrement aménagé son triporteur.

A la carte du « Kawa », vous retrouverez à côté des traditionnels thés, chocolats, espressos et décas, des recettes à base de café plus élaborées telles que latte, capuccino, café frizzante, macchiato, etc.

Ludovic se fournit localement, chez un torréfacteur toulonnais, et fait lui-même ses assemblages. En bon barista, il s'adapte entièrement à la demande du client que ce soit en termes de goût (café léger, plus corsé...) ou de quantité (café long, court ou autre...).

Tel : 07.50.02.94.89

Mail : lekawacafes@gmail.com

Facebook : Ludovic Thivin Le Kawa

SALARIÉS / SALARIÉS AGRICOLES

**UNE AIDE POUR RÉGLER
VOS CHARGES DE LOGEMENT
DURANT LA CRISE SANITAIRE ?**



JUSQU'À 900 € D'AIDE GRATUITE (150 € MENSUELS)
AIDE LIMITÉE À 2 MOIS, OU 6 MOIS **EN CAS DE PERTE D'EMPLOI**

QUI ?



Salarié ou ex-salarié
d'une entreprise
du secteur privé
ou du secteur agricole



Locataire ou propriétaire
de votre résidence principale



Revenu mensuel net
≤ 1 828,50 €
(soit 1,5 Smic)



**Baisse de vos ressources
mensuelles ≥ à 15 %**
et un loyer ou une mensualité
d'emprunt immobilier à payer

**Suite à l'une des situations suivantes, survenue pendant la
crise sanitaire :**

- **Chômage partiel** ou **temps partiel**
- **Perte d'emploi (CDI, fin de CDD ou interim)**
- Arrêt de travail pour **garde d'enfants**
- **Embauche ajournée**
- **Diminution de votre rémunération variable**
- **Double résidence** (pour motif professionnel ou report d'un déménagement depuis le parc social vers le parc privé).

COMMENT ?

1

Rendez-vous sur
**[aide-urgence.
actionlogement.fr](http://aide-urgence.actionlogement.fr)**
pour vérifier
votre éligibilité.

2

Saisissez
votre demande
en ligne
et déposez
vos justificatifs.

3

Recevez
**150 €, par mois
éligible,**
après l'acceptation
de votre dossier.



- Aide **gratuite**
- Service **100 % dématérialisé**
- **Paiement rapide**
- **Jusqu'à 6 mois**
après la baisse de revenus.



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire délégué
aux Logements Sociaux
et Conseiller Métropolitain
Toulon Provence
Méditerranée

ActionLogement

0970 800 800

9h-17h30 lun.-ven. (appel non surtaxé)

actionlogement.fr

> rubrique 'Surmonter des difficultés'

TRAVAUX



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée à la Propreté,
aux Déchets
et aux Espaces Verts

DÉCHETTERIE DE L'ESTAGNOL

Divers travaux et aménagements vont être réalisés par l'antenne crauroise de la Métropole TPM durant le mois de février à la Déchetterie de l'Estagnol, à savoir :

- ✓ Le réaménagement de l'entrée de la déchetterie, avec création d'un îlot central et matérialisation d'un flux entrant et d'un flux sortant de véhicules. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer l'accès à l'équipement ainsi que les conditions d'accueil des utilisateurs. Ils interviennent également dans l'optique d'une mise en place future d'un système d'accès par badge.
- ✓ Des travaux de mise aux normes avec la création d'un bassin de rétention qui permettra de récupérer et de filtrer les eaux de pluie.
- ✓ La reprise des clôtures et le nettoyage des ruisseaux.

À NOTER

Ces travaux nécessiteront donc la fermeture de l'équipement pendant 15 jours, **du 8 au 22 février 2021**. Ils se poursuivront après la réouverture, sur une période minimum de 15 jours, et pourront encore occasionner quelques gênes éventuelles pour les usagers.

Durant la période de fermeture, les particuliers craurois pourront se rendre dans les différentes déchetteries métropolitaines des villes environnantes (Hyères, Carqueiranne, Le Pradet, La Garde, la Valette, Toulon), dans le respect des volumes et types de déchets acceptés sur ces sites. Les professionnels devront quant à eux se rendre si besoin dans des déchetteries spécialisées (liste disponible en contactant l'antenne métropolitaine de La Crau au 04.94.01.56.84).

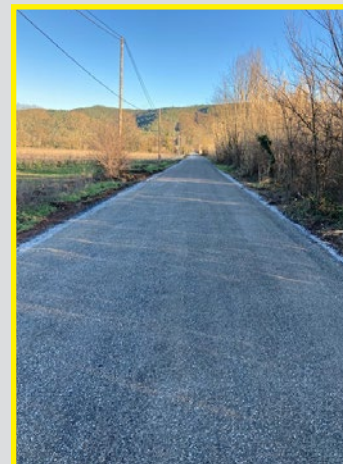
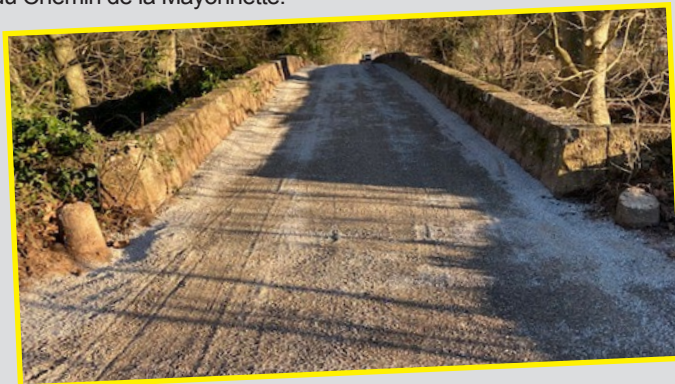
**ATTENTION ! FERMETURE
DE LA DÉCHETTERIE
AU PUBLIC POUR CAUSE
DE TRAVAUX DU 8 AU
22 FEVRIER 2021**

(sous réserve de report en cas d'intempéries
ou de fermeture liée à la situation sanitaire)



CHEMIN DE LA MAYONNETTE

Il a été procédé à la réfection de la chaussée de la partie métropolitaine du Chemin de la Mayonnette.



LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Conseil Municipal a décidé le 9 novembre 2017 de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'une révision générale. Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification de niveau communal. Le PLU actuellement en vigueur a été approuvé par le Conseil Municipal le 21 décembre 2012 puis modifié à deux reprises (*Modifications le 28/11/2016 par décision du Conseil Municipal et le 27/03/2019 par décision du Conseil Métropolitain*). La révision générale du PLU définira le scénario d'évolution de la population et des fonctions et services dont elle aura besoin, pour les dix prochaines années au moins. En outre, elle est susceptible de faire évoluer pour partie l'enveloppe des zones urbaines et à urbaniser, l'affectation des sols et les règles applicables aux constructions et aux travaux futurs. La révision du PLU concerne donc tous les habitants.

A noter :

La compétence relative au PLU a été transférée de droit à la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM) lors de sa création en 2018. La révision du PLU sera ainsi votée par le Conseil Métropolitain et non plus par le Conseil Municipal.

Une large consultation de la population

Les modalités de la concertation avec la population ont été fixées par la délibération du Conseil Municipal du 9 novembre 2017. La concertation publique est ouverte depuis cette date et entrera dans une phase plus active dans le courant du printemps prochain. Voici comment la population sera informée et concertée jusqu'à l'arrêt du PLU, étape qui marquera la fin de la concertation publique :

Modalités dédiés à la révision du PLU	Lieu ou moyen	
Publication d'articles	Mensuel municipal d'information de La Crau (rubrique réservée à la communication de la métropole)	=>Site internet de la ville (www.villedelacrau.fr) =>Relai sur le site internet de la métropole (metropoletpm.fr/grands-projets/proxy/plans-locaux-d-urbanisme)
Information permanente		
Publication d'un questionnaire		
Mise à disposition des documents validés	En Mairie de La Crau, aux jours et heures habituels d'ouverture ⁽¹⁾	=>Site internet de la ville (www.villedelacrau.fr) =>Relai sur le site internet de la métropole (metropoletpm.fr/grands-projets/proxy/plans-locaux-d-urbanisme)
3 Réunions publiques	En Mairie de La Crau ⁽¹⁾	
Exposition publique		
Possibilité d'écrire	Sur le registre mis à disposition en Mairie de La Crau, aux jours et heures habituels d'ouverture ⁽¹⁾	Par courrier postal ⁽²⁾ ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau »

(1) : les modalités sont susceptibles d'être modifiées en cas de restrictions sanitaires liées à l'épidémie de la covid-19.

(2) : à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau.



Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain délégué à l'aménagement du territoire

Quel est le calendrier prévisionnel de la révision ?

Les études se poursuivent actuellement avec :

- ✓ La révision du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement ;
- ✓ La révision du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La Métropole Toulon Provence Méditerranée en est le maître d'ouvrage.

L'association des personnes publiques (Etat, Région, Département, Chambres Consulaires, etc.) sera assurée lors de chaque étape majeure qui sera également l'occasion de **phases actives de la concertation avec la population**.

Un débat sur les orientations générales du PADD

se tiendra au sein du Conseil Métropolitain, dans le courant de l'année.

Le projet de révision sera abouti lors de la phase appelée « arrêt », qui devrait intervenir vers la fin de l'année. Le Conseil Métropolitain délibèrera alors sur :

- ✓ Le bilan de la concertation publique ;
- ✓ Le projet de révision du PLU, techniquement achevé.

La procédure se poursuivra en 2022 avec :

- ✓ La transmission du dossier aux personnes publiques associées, pour avis ;
- ✓ L'enquête publique ;
- ✓ D'éventuelles modifications mineures pour prise en compte des avis et des résultats de l'enquête publique ;
- ✓ La phase finale d'approbation par le Conseil Métropolitain, courant 2022. La révision du PLU sera alors opposable aux tiers, à l'issue de diverses formalités administratives.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

M. le Préfet a demandé l'avis du Conseil Municipal sur l'opportunité d'ouvrir les commerces de vente au détail pour les biens et services les dimanches de janvier, en réponse à l'idée des commerçants : plus longtemps ils sont ouverts, plus ils ont de clients.

Mais l'acte d'achat reste déclenché par le besoin, les moyens, l'offre (dont l'ouverture).

Le besoin : le dimanche matin, jour de marché à La Crau, les commerces alimentaires sont déjà ouverts. Consommerions-nous plus s'ils étaient ouverts toute la journée ? Est-ce pour compenser la fermeture des restaurants que nous achèterions plus de vêtements, plus de chaussures... que notre besoin réel ?

Les moyens : la plupart de nos concitoyens ont vu leurs moyens financiers amputés : chômage partiel, prise en charge des enfants privés d'école... Le recours aux organismes caritatifs a explosé (Restos du coeur, Secours populaire, Secours Catholique...). Peu de gens dépenseront le dimanche l'argent qu'ils n'ont hélas déjà plus !

L'offre : On peut concevoir l'ouverture des dimanches comme moyen de « rattrapage », mais les achats retardés des clients ont déjà pu s'opérer, les commerces sont déjà tous ré-ouverts depuis plusieurs semaines ! Peu de clients n'ont que le dimanche pour leurs achats. M. le Maire a dit : « certains commerces n'ont jamais fait une année aussi bonne, et les gens ont acheté plus local ». Tant mieux, le rattrapage n'est donc pas nécessaire pour eux !

La crise sanitaire a ceci de pervers : elle amplifie le grignotage des conditions de vie et de travail, avec souvent un vrai/faux volontariat pour le travail dominical !

Le vrai risque pour nos commerces serait que seuls ceux de La Crau soient fermés et tous les autres ouverts. Notre réponse à la préfecture aurait été : « doutant de son efficacité, nous sommes opposés à la mesure d'ouverture des commerces le dimanche, si bien sûr vous la refusez aussi à l'ensemble des communes du Var ».

Le Préfet annonce aujourd'hui le couvre-feu à 18h dans le Var. Cette nouvelle contrainte change la donne (jusqu'à quand ?). L'ouverture des dimanches devient une nécessité pour celles et ceux dont les horaires de semaine sont compliqués.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Dans un contexte persistant de crise sanitaire, il reste indispensable de se mobiliser afin de maintenir un stock suffisant de réserves de sang.

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues à La Crau et à La Moutonne :

MERCREDI 17 FEVRIER 2021

De 15h à 19h30 - Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol - La Moutonne

MARDI 30 MARS 2021

De 15h à 19h30 - Espace Culturel Jean-Paul Maurric - La Crau

Ces collectes seront bien évidemment organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER) Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sites.google.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

FEVRIER / MARS 2021

ZONES	FEV.	MARS
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 1 ^{er}	Lundi 1 ^{er}
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 2
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 4
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 5
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 8	Lundi 8
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 9	Mardi 9
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 11	Jeudi 11
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 12	Vendredi 12
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 15
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 16
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Jeudi 18
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 19
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 22	Lundi 22
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 23
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 25	Jeudi 25
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 26

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

BUDGET TPM 2021 : CE QU'IL FAUT RETENIR

Malgré la crise sanitaire, TPM engage son budget 2021 et peut s'appuyer sur **une gestion saine et solide des finances publiques**, confirmée par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Celui-ci, à l'étude depuis février 2019, souligne la **bonne santé financière de TPM** pendant la période contrôlée de 2013 à 2019 et le passage en Métropole. Lors du conseil métropolitain du 15 décembre dernier, le budget 2021 a été voté. Il traduit une volonté de résister et **poursuivre le développement du territoire par une commande publique forte et des investissements d'ampleur**. En effet, malgré des dépenses supplémentaires et baisses de recettes dues à la crise, TPM poursuit sa politique d'investissement à hauteur de 234 M€, dont 199 M€ directement consacrés aux opérations sur le territoire. Plus les 85 M€ restant à réaliser, ce sont donc au total 284 M€ qui seront investis sur les 12 communes ! La gestion vertueuse de la dette contribue à préserver une bonne capacité d'autofinancement. Pour rappel, **TPM affiche une dette sous la moyenne des grandes métropoles françaises** - pour 2021 son encours prévisionnel se situe à 489 € par habitant contre 797 € pour la moyenne nationale. Toutefois, pour ne pas avoir à augmenter les taux d'imposition (inchangés depuis 10 ans), des efforts particuliers sur les dépenses de fonctionnement sont à réaliser : charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, etc. Ces efforts permettront d'envisager une épargne brute d'un montant au moins équivalent à celle de 2020 : 32 M€. De plus, des ajustements pourraient être envisagés en fonction de l'évolution de la crise.



BILANS ANNUELS EN MATIERE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DES DÉCHETS

Les rapports « développement durable » et « gestion des déchets ménagers » ont été approuvés en conseil métropolitain* du 15 décembre 2020.

✓ **Le rapport « gestion des déchets ménagers » présente les services de collecte mis en place auprès des usagers**, ainsi que de nombreux indicateurs techniques, économiques et financiers permettant d'établir un bilan.

✓ **Le rapport « développement durable » présente toutes les actions menées en interne d'une part, et conduites à l'échelle du territoire d'autre part**, autour de cinq thématiques :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La transition vers une économie circulaire ;

Les rapports sont consultables en ligne sur www.metropoleTPM.fr

**Conformément au code général des collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants effectuent annuellement un rapport sur les actions conduites en matière de développement durable.*

LES PÉPITES DU CONCOURS PHOTOS OPÉRATION GRAND SITE

L'édition 2020 du concours photos de la presqu'île de Giens a, cette année encore, révélé de nombreux talents. Organisé de septembre à novembre derniers dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS), ce concours valorise et fait découvrir le patrimoine naturel et culturel sur le territoire du Grand Site par le biais de la photographie.

Quatre thématiques étaient proposées :

- ✓ **Mon paysage préféré du Grand Site**
- ✓ **Le Grand Site en noir et blanc**
- ✓ **Mauvais temps sur le Grand Site**
- ✓ **Paysage insolite du Grand Site**

Une autre catégorie, dans l'air du temps, était proposée : **la photo instagram la plus « likée »**. Trois gagnants ont été retenus par catégorie et leurs **photos sont exposées sur les grilles de l'avenue Joseph Clotis à Hyères du 1^{er} février au 1^{er} avril 2021**. L'Opération Grand Site (OGS) est la démarche proposée par l'Etat, retenue par la ville d'Hyères et portée par la Métropole TPM **afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et l'entretien du site classé de la Presqu'île de Giens, soumis à une forte fréquentation**. Elle permet de définir un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur du territoire. Pour en savoir + et connaître les noms des gagnants, rdv sur www.metropletpm.fr



Naissances

Tia DECLERK
 Mila MASTRODONATO
 Enzo LORENZANI
 Raffael ESPOSITO
 Rose ALTMAYER
 Coline PETIT
 Floyd RAMISTEN
 Joy CATALANO PILORGET
 Margot MONJAUZE
 Léni REYNES
 Sohan ABDULKARIM

Mariages

Philippe SOUBEYRAND et Caroline NOTO
 Frédéric SPANU et Mickaëlle MICHEL

Décès

Josette TRUC veuve CHIAPELLO
 Janine KNOSP épouse BATTISTEL
 Pierre CESANA
 Jean-Marc PUTTI
 Blanche FOTI
 Pierre SUAUI
 Régis LEMOINE
 Rose CAPET veuve LALLART
 Helene ROUZAUD
 Fernande MOULIC veuve LEROUX
 Mireille GOULEY veuve BOURDON
 Joséphine LIBERACE veuve ROUBAUD
 Yvette ANGLES
 Michel BRUNETTO
 Lucien MARIN
 Suzanne DURAND veuve LOINTIER
 Alain REMBERT

PERMANENCES VEOLIA

La société **VEOLIA** tiendra plusieurs permanences en Mairie, les dates suivantes, de 13h30 à 16h30 :

- ✓ mercredi 3 mars 2021
- ✓ mercredi 10 mars 2021
- ✓ mercredi 17 mars 2021
- ✓ mercredi 24 mars 2021

Lors de ces permanences, vous pourrez poser vos questions éventuelles et obtenir tous les renseignements utiles concernant votre facture d'eau.

LES INFOS DU COMITÉ DE JUMELAGE

Malheureusement, en raison de la pandémie de Covid-19, aucun échange direct n'est pour l'instant possible avec nos villes jumelles de Villeneuve en Suisse et de Rosà en Italie. Le Comité de Jumelage maintient toutefois le lien avec chaque ville et étudie actuellement divers projets d'échanges, en espérant pouvoir les concrétiser rapidement. Toutes les infos à ce sujet vous seront bien évidemment relayées dans un prochain mensuel.

AVEC #CULTURECHEZNOUS, LA CULTURE VIENT À VOUS

Visites virtuelles d'expositions, concerts, spectacles, vidéos, cours en ligne, jeux... Le Ministère de la Culture et ses opérateurs vous apportent gratuitement à la maison des ressources culturelles d'une grande richesse grâce au site :

#Culturecheznous
 (<https://www.culture.gouv.fr/Culturecheznous>).

Les télévisions et radios publiques, des musées, des sites culturels, des théâtres ou encore des opéras ont été mobilisés pour nourrir #Culturecheznous et mettre gratuitement à la disposition de tous une large offre culturelle numérique.

Pour les enfants, le site propose notamment l'ensemble des plateformes ludiques

et éducatives de l'audiovisuel public, des jeux en ligne, des ateliers, des visites virtuelles de musées, etc.

Pour les parents, les élèves et étudiants, le site offre des ressources éducatives (cours en ligne, livres numériques, matériel pédagogique, etc.) qui peuvent nourrir toutes sortes de démarches éducatives sans sortir de chez soi.

Pour tous les publics, les propositions sont variées : parcourir les collections numérisées d'un musée ou visiter une exposition, regarder un ballet ou un opéra, accéder aux archives de la radio ou de la télévision, écouter des conférences, suivre des podcasts, assister à un concert ou à un spectacle, regarder un film ou un documentaire, se former aux pratiques culturelles, lire des livres numériques, etc.

Infos :
<https://www.culture.gouv.fr/Culturecheznous>



LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
 Télécopie : 04.94.01.56.83
 E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
 17 (urgence)
 04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION DECHETS - ANIMAL ERRANT VOIRIE / ESPACES VERTS - INCENDIE / INONDATION CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **l'App Store**

DISPONIBLE SUR **Google Play**

LA CRAU AUTREFOIS

De nombreuses courses cyclistes attirant des noms prestigieux ont fait étape à La Crau. A gauche, Raymond POULIDOR et Lucien AIMAR dans les années 1970 que nous retrouvons dans l'organisation du Tour Méditerranéen en 2007 (à droite).

Parmi la foule qui se presse autour de la table, trois motards de la gendarmerie en tenue, veste en cuir noir, casque bol blanc. Au premier plan à droite, on reconnaît le visage un peu coupé par le bord de l'image, de Jean-Pierre BONNIFAY.



Raymond POULIDOR, à droite en survêtement bleu, en compagnie de Lucien AIMAR, à gauche avec maillot et casquette mauve. Des élus craurois sont présents, Gérard SIMON, au centre de la même photo, et Fernand PISTON, à l'extrême droite.

Remise des prix, Gérard BRESSON en veste marron tient une coupe au centre de la photo. Derrière lui, apparaît Raymond CORPORANDY légèrement coupé, Fernand PISTON, deuxième en partant de la droite et Roger ROCHE, en pull blanc tout à fait à droite.



Tour Méditerranéen 2007 : Daniel MANGEAS, présentateur officiel du Tour de France cycliste, au micro lors d'une remise de cadeaux. On retrouve de gauche à droite, Lucien AIMAR, André SUZZONI, Raymond POULIDOR, Gérard SIMON, Henri ANGLADE



Gérard SIMON avec Lucien AIMAR lors de l'étape crauroise du Tour Méditerranéen 2007.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 1^{er} au 5 février

Lundi *Menu végétarien*

- Salade de haricots mungo
*Radis en salade **
- Pavé du fromager à l'emmental
- Petits pois et carottes
- Tomme blanche
*Bûchette mi-chèvre **
- Crème dessert à la vanille
*Crème dessert au caramel **

Mardi *Chandeleur*

- Salade des Antilles
*Salade à l'avocat **
- Jambon blanc savoyard **LR**
- Coquillettes
- Brie **BIO** / Camembert *
- Crêpe au Nutella

Judi

- Blé à la méditerranéenne
*Lentilles vinaigrette **
- Rôti de boeuf **VF**
- Haricots verts **BIO**
- Carré de l'Est / Fournois *
- Corbeille de fruits

Vendredi

- Crème de potiron
- Parmentier de colin
- Fondu Président / Montboissier *
- Corbeille de fruits

du 8 au 12 février

Lundi *Menu végétarien*

- Farfalle au pistou
*Mais aux deux poivrons **
- Oeufs gratinés au thym et aux oignons
- Epinards à la crème
- Yaourt aromatisé
*Yaourt nature sucré **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Chou blanc sauce échalotes
*Céleri et mimolette du verger **
- Saucisse de Strasbourg
- Purée de brocolis
- Saint-Paulin / Mimolette *
- Gâteau yaourt aux pommes **BIO**

Judi

- Carottes râpées vinaigrette
*Pamplemousse **
- Pavé de colin sauce safranée
- Semoule **BIO**
- Coulommiers / Tomme blanche *
- Mousse chocolat au lait

Vendredi *Nouvel An Chinois*

- Nems au poulet et à la menthe
- Emincé de boeuf aux oignons **VF**
- Riz thai
- Poêlée de légumes
- Fromage frais nature sucré
- Ananas frais

du 15 au 19 février

Lundi

- Macédoine à la mayonnaise
*Chou-fleur sauce aurore **
- Sauté de veau aux champignons **VF**
- Boulgour pilaf **BIO**
- Camembert / Brie *
- Corbeille de fruits

Mardi *Mardi Gras*

- Carottes râpées
*Chou blanc aux lardons**
- Nuggets de poisson sauce tartare
- Haricots verts persillade
- Emmental / Tomme grise *
- Churros

Judi

- Salade verte
*Endives vinaigrette **
- Emincé de dinde sauce forestière **VF**
- Macaroni à l'emmental **BIO**
- Yaourt nature sucré / Yaourt aromatisé *
- Compote de pommes
*Compote de poires **

Vendredi *Menu végétarien*

- Friand au fromage
- Omelette à l'espagnole **CHEF**
- Fondu Président
- Corbeille de fruits

du 20 février au 7 mars

VACANCES

- BIO** Produit Bio **AB**
- LR** Label Rouge **LR**
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- * 2^{ème} choix
(Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Février 2021

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 9500 exemplaires